

MASTER SPECIALITE MUSIQUE

<i>Objectifs de la Spécialité</i>	P.3
<i>Equipe pédagogique</i>	P.3
<i>Conditions d'admission - Inscriptions</i>	P.6
<i>Organisation pédagogique du master</i>	P.9
<i>Enseignements de première année</i>	P.10
<i>Enseignements de seconde année</i>	P.11
<i>Evaluation et délivrance du master</i>	P.12
<i>Enseignements</i>	P.13
<i>Aides au terrain</i>	P.34
<i>Contrat doctoral</i>	P.34
<i>Annexes</i>	P.35

DOCTORAT MUSIQUE, HISTOIRE, SOCIETE

<i>Présentation et objectifs de la formation</i>	P.40
<i>Conditions d'admission</i>	P.41
<i>Cotutelle de thèse</i>	P.42
<i>Dépôt et soutenance de la thèse</i>	P.43

Enseignants habilités à diriger des thèses P.44

Liste des centres d'accueil de l'EHESS P.45

Aides aux doctorants P.45

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES P.46

LE MASTER SPECIALITE MUSIQUE

OBJECTIFS DE LA SPECIALITE

Cette formation de master est centrée sur l'articulation de la musicologie avec les sciences sociales, dans le cadre d'un contexte disciplinaire qui, depuis quelques années, a vu les études sur la musique s'enrichir d'apports venus d'horizons divers. Elle dispense des séminaires sur la théorie et la pratique de musiques d'époques, de styles et d'horizons variés, en convoquant aussi bien la musicologie que l'ethnomusicologie, la sociologie, l'histoire et l'anthropologie de la musique. Elle propose en outre une ouverture vers les principes généraux et l'actualité de la recherche en sciences sociales, sous la forme de séminaires de l'EHESS non consacrés à la musique que les étudiants sont tenus d'inclure dans leur parcours pédagogique. Ce master peut accueillir, sous certaines conditions, des étudiants ayant effectué une licence dans une discipline autre que la musicologie.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :

Esteban BUCH – buch@ehess.fr

Conseil pédagogique :

Esteban **BUCH** • Rémy **CAMPOS** • Marc **CHEMILLIER** • Nicolas **DONIN** •
Christophe **DUPRAZ** • Fériel **KADDOUR** • Denis **LABORDE** • Karine **LE BAIL** •
Emmanuelle **OLIVIER** • Cécile **REYNAUD** • Laure **SCHNAPPER** • Corinne
SCHNEIDER • Michael **WERNER**

Secrétariat de la spécialité :

Sophie ROLLIN-MASSEY

Bureau 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris

☎ 01 53 63 51 10 - srollin@ehess.fr

Accueil des étudiants : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Etablissements partenaires :

- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (**CNSMDP**)
209, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris.
- Ecole Pratique des Hautes Etudes (**EPHE**), Section des sciences historiques et
philologiques, Sorbonne, 45, rue des Ecoles 75005 Paris

- Ecole Normale Supérieure (**ENS**), Section de musicologie 45, rue d'Ulm
75005 Paris - musicologie@ens.fr
- Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (**IRCAM**) 1, place
Igor Stravinsky 75004 Paris

Membres de l'équipe habilités à diriger des mémoires de master :

Christian **Accaoui**, maître de conférences, Université de Paris-VIII/professeur
d'esthétique (CNSMDP)
christian.accaoui@club-internet.fr

Karol **Beffa**, maître de conférences (ENS, DHTA) / Professeur associé au Collège
de France (chaire de création artistique)
kbeffa@hotmail.com

Esteban **Buch**, directeur d'études (CRAL-EHESS)
buch@ehess.fr

Rémy **Campos**, professeur d'histoire de la musique (CNSMDP)
remycampos@hotmail.com

Clément **Canonne**, chargé de recherche (CNRS / IRCAM)
clementcanonne@hotmail.com

Marc **Chemillier**, directeur d'études (CAMS-EHESS)
chemilli@ehess.fr

Christophe **Corbier**, chargé de recherche (CNRS / CRAL-EHESS)
christophe.corbier@ehess.fr

Nicolas **Donin**, responsable de recherche (IRCAM)
nicolas.donin@ircam.fr

Stéphane **Dorin**, professeur (Université de Limoges)
stephane.dorin@gmail.com

Christophe **Dupraz**, maître de conférence à l'ENS
christophe.dupraz@ens.fr

Denis **Laborde**, directeur d'études (Centre Georg Simmel-EHESS)
dlaborde@msh-paris.fr

Karine **Le Bail**, chargée de recherche (CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS)
karine.lebail@sfr.fr

Philippe **Le Guern**, professeur (Université de Nantes)
philippe.leguern@univ-nantes.fr

Sara **Le Ménestrel**, chargée de recherches (CNRS, MONDA-CENA-EHESS)
lemenest@ehess.fr

Emmanuelle **Olivier**, chargée de recherche (CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS)
olivier@ehess.fr

Emmanuel **Pedler**, directeur d'études (CNE-EHESS)
emmanuel.pedler@ehess.fr

Dana **Rappoport**, chargée de recherche au CNRS (CASE- EHESS)
danarapp@cnrs.fr

Cécile **Reynaud**, directrice d'études (EPHE, Section des sciences historiques et philologiques – Sorbonne)
cecile.reynaud@bnf.fr

Laure **Schnapper**, professeur agrégée (Centre Georg Simmel-EHESS)
flender@ehess.fr

Patrice **Veit**, directeur de recherche (CNRS, Centre Georg Simmel-EHESS)
patriceveit@web.de

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Claire **Clouet**, doctorante, allocataire-monitrice (CRAL-EHESS)
claireclouet@free.fr

Violeta **Nigro Giunta**, doctorante, allocataire-monitrice (CRAL-EHESS)
violetanigrog@hotmail.com

Nicolo **Palazzetti**, doctorant, allocataire-moniteur (CRAL-EHESS)
nicolo.palazzetti@hotmail.it

CONDITIONS D'ADMISSION - INSCRIPTIONS

Le master en sciences sociales, *Mention Théorie et pratique du langage et des arts, Spécialité Musique*, est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence – ou diplôme équivalent – en musicologie, en sciences humaines et sociales ou dans un domaine concordant avec le sujet de recherche. Une formation musicale est recommandée.

Le master se prépare en deux années : M1 et M2. Il s'obtient par la validation de 60 crédits ECTS (M1) et 60 crédits ECTS (M2), soit un total de 120 crédits pour les deux années, dont 24 au titre du mémoire de recherche.

• Les étudiants qui souhaitent préparer **la première année (M1)** du diplôme de master à l'EHESS accompliront leur scolarité sous l'autorité d'un tuteur dont ils doivent obtenir l'accord, **préalablement** à l'inscription administrative.

L'inscription suppose que l'étudiant :

- a) Soit titulaire d'une licence (180 crédits après le baccalauréat) ou d'un diplôme équivalent d'un niveau jugé suffisant par le conseil pédagogique ;
- b) Adresse au tuteur pressenti une lettre de motivation argumentée de 2 à 3 pages précisant l'orientation de la recherche ainsi qu'un curriculum vitae.
Cependant, dans le cas où l'étudiant souhaite être orienté ou ne trouve pas de tuteur, le projet et le CV sont à envoyer au secrétariat de la mention. Le Conseil pédagogique, après acceptation de son dossier, lui attribuera un tuteur.
Tous les étudiants (avec ou sans tuteur) sont admis par le Conseil pédagogique au vu de leur formation universitaire antérieure et de la lettre de motivation.
- c) Remplisse le formulaire d'inscription et le remette au secrétariat de la mention (en version papier et électronique), signé éventuellement par le tuteur s'il a été choisi directement par l'étudiant, et accompagné des pièces justificatives demandées (titres universitaires : licence ou diplôme équivalent en musicologie, en sciences humaines et sociales, en philosophie ou dans un domaine concordant avec le sujet de recherche) ainsi que de la lettre de motivation et du CV.

• Les inscriptions en **deuxième année (M2)** sont soumises à l'évaluation du conseil pédagogique de la mention, sur la recommandation du tuteur et sur la base du projet de recherche accepté par celui-ci. Cette règle vaut pour tous les candidats à l'inscription en deuxième année, y compris ceux qui auront été inscrits en première année à l'EHESS et y auront obtenu 60 crédits.

L'inscription en M2 pourra être sollicitée par des candidats extérieurs justifiant du premier niveau de master (240 crédits), ou d'un titre sanctionnant une scolarité de quatre années d'études supérieures. La procédure de l'inscription est identique à celle de l'inscription en M1 : remise au secrétariat du formulaire d'inscription signé du tuteur, des pièces demandées ainsi que **d'un projet de recherche plus développé de 10 pages et une bibliographie**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (256 € et 5.10 € de médecine préventive) ; le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants est de 215€.



L'acceptation définitive se fait sous réserve de validation du service de la scolarité. Un étudiant accepté par le conseil pédagogique peut se voir refuser l'inscription si son dossier ne remplit pas toutes les conditions exigées par la scolarité.

Le tuteur

Le rôle de celui-ci est d'aider l'étudiant à définir son projet de recherche et à le mettre en œuvre jusqu'à la rédaction du mémoire. Il l'aide aussi à choisir les séminaires qui correspondent à ses besoins : le formulaire *Parcours pédagogique* de l'étudiant doit recueillir l'aval du tuteur.

L'accord avec un tuteur vaut pour une année. Au terme de l'année de M1, l'étudiant peut passer un nouvel accord avec un autre tuteur pour l'année de M2. Il doit auparavant en informer et obtenir l'accord de son ancien tuteur.

La Charte du tutorat

Afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette *Charte du tutorat* doit être signée par l'enseignant et l'étudiant et retournée au secrétariat de la formation en même temps que le *Parcours pédagogique*.

Cours de langues

Français Langue Étrangère (FLE)

Les cours de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale - dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants. »

Pour plus de renseignements, consulter : **bdl.hypotheses.org**

Cours d'anglais des sciences humaines et sociales

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et post-doctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrage ou d'articles de sciences sociales et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau des langues : **bdl.hypotheses.org** ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet Enseignements.

Les étudiants intéressés sont invités à compléter le formulaire d'inscription accessible sur le site internet du Bureau des langues.

Ces cours sont ouverts à validation, à raison de 6 ECTS par an. »

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU MASTER

• *Obligations de scolarité*

L'**assiduité** aux séminaires, attestée par un cahier de présence, est **obligatoire**. Chaque étudiant s'engage à suivre, selon qu'il est inscrit en M1 ou en M2, un nombre précis d'Unités d'Enseignement (UE).

Chaque UE à l'EHESS représente un enseignement de 24 heures (= 1 semestre) soit 12 séances de 2 heures, et est dotée d'une valeur de 6 crédits.

Attention ! Certaines UE correspondent à un enseignement hebdomadaire pendant toute l'année (2 semestres, 48 heures) et peuvent donc valoir 2x6 heures soit 12 crédits ; d'autres correspondent à un enseignement donné toute l'année également, mais tous les 15 jours. Elles font 24 heures et équivalent à un semestre, soit 6 crédits en fin d'année.

Par ailleurs, les UE validées **dans les autres institutions partenaires** peuvent être soumises à un comptage d'heures différent selon leur modalité pédagogique (se renseigner auprès du secrétariat au moment du choix).

Important ! Les séminaires crédités de 3 ECTS ne sont **pas validables** mais peuvent être suivis en tant qu'auditeur libre

• *Validation des séminaires*

Chaque UE requiert un **travail en rapport avec le contenu du séminaire** à valider : exposé oral, note de lecture, article..., en accord avec l'enseignant qui attribuera une note sur 20. Cette note devra être égale ou supérieure à 10 pour apporter 6 crédits. En deçà, l'étudiant, en accord avec l'enseignant, pourra rendre un autre travail pour améliorer sa note.

• *Cas des étudiants salariés :*

En accord avec le tuteur, un étalement du M1 et du M2 sur deux ans peut être envisagé en fin d'année, dans le cas où celle-ci n'a pu être menée à terme, de manière à satisfaire aux obligations de scolarité.

ENSEIGNEMENTS DE PREMIERE ANNEE (M1)

Semestre 1 / Semestre 2 :

- Deux séminaires **obligatoires** (cf pages 13 à 15) de tronc commun (2 x 6 ECTS)
- Trois séminaires de Sciences Humaines et Sociales **dans la spécialité** (3 x 6 ECTS) à choisir dans l'offre de la liste proposée (page 13).
- Trois séminaires de Sciences Humaines et Sociales **non musicologiques** (3 x 6 ECTS)
- Deux séminaires libres (à choisir dans **la spécialité**, une **autre mention** ou dans **une autre institution**) (2 x 6 ECTS)
- Un **projet de recherche** pour le passage en M2 (sans acquisition d'ECTS)

PARCOURS DE FORMATION - MASTER 1				
SEMESTRE 1	Deux séminaires obligatoires de tronc commun annuels (coef.1)	Deux séminaires dans la spécialité (coef.1)	Un séminaire d'ouverture en SHS (non musicologique) (coef.1)	Un séminaire libre (coef.1)
	Validés en S2	2 x 6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
SEMESTRE 2	Deux séminaires obligatoires de tronc commun annuels (coef.1)	Un séminaire dans la spécialité (coef.1)	Deux séminaires d'ouverture en SHS (non musicologique) (coef.1)	Un séminaire libre (coef.1)
	2 x 6 ECTS	6 ECTS	2 x 6 ECTS	6 ECTS

ENSEIGNEMENTS DE SECONDE ANNEE (M2)

Semestre 3 / Semestre 4 :

- Un séminaire **obligatoire** (cf page 13) de tronc commun (6 ECTS)
- Quatre séminaires de recherche : du **tuteur**, dans **la spécialité**, dans une **autre mention** ou **autre institution (ouverture)** (4 x 6 ECTS)
- Journée d'études Musique (6 ECTS)
- La rédaction du mémoire (24 ECTS)

PARCOURS DE FORMATION - MASTER 2					
SEMESTRE 3	Un séminaire obligatoire de tronc commun (coef.1)	Un séminaire de recherche dans la spécialité (du tuteur s'il y a lieu) (coef.1)	Un séminaire de recherche dans la spécialité (coef.1)	Un séminaire de recherche d'ouverture (dans une autre mention / institution) (coef.1)	Journée d'études (coef.1)
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
SEMESTRE 4	Un séminaire de recherche (du tuteur s'il y a lieu) (coef.1)	Rédaction du mémoire (coef.4)			
	6 ECTS	24 ECTS			

Nous rappelons que, sauf cas particuliers, les semestres S1 et S3 ne seront validés qu'en fin d'année universitaire.

Tout étudiant souhaitant s'inscrire dans un séminaire contacte directement l'enseignant ou se présente le jour de la première séance.

EVALUATION ET DELIVRANCE DU MASTER

L'étudiant devra justifier de son travail et des connaissances acquises en présentant :

MASTER 1 :

■ Les attestations de validation de séminaire* permettent d'obtenir le niveau de M1.

Pour le passage en M2, un **projet de recherche** de 10 pages (bibliographie comprise), validé par le tuteur et le Conseil pédagogique, – sans acquisition de crédits – , sera exigé.

MASTER 2 :

■ Les attestations de validation de séminaire*

■ La participation à la Journée d'études Musique* (le 8 avril 2016)

■ Le mémoire de recherche**

* coefficient 1

**coefficient 4

Au vu de ces éléments, le conseil pédagogique décide :

- du passage en M2
- de l'attribution du master avec une éventuelle mention (Très Bien, Bien, Assez Bien, Passable)
- du classement des étudiants postulant au Contrat doctoral.

LE MEMOIRE :

L'année de M2 se termine par la rédaction d'un mémoire (80-120 pages) qui donne lieu à une soutenance orale d'environ une heure devant un jury composé du tuteur et d'un rapporteur (enseignant-chercheur ou chercheur). Cette soutenance est organisée par et entre les 3 protagonistes (l'étudiant, le tuteur, le rapporteur), en fonction des disponibilités de chacun et avant les dates limites indiquées sur le calendrier envoyé à tous les étudiants et les enseignants. L'étudiant remettra son mémoire en trois exemplaires au tuteur, au rapporteur et au secrétariat.

Selon l'avancement des travaux (rédaction du mémoire et validations de séminaires), la soutenance peut avoir lieu à la session de juin ou à celle d'automne. Elle sera suivie de la remise au secrétariat d'un procès-verbal signé des deux enseignants, ainsi que du rapport de chacun de ceux-ci sur le mémoire de l'étudiant. Le conseil pédagogique réuni en jury attribue la note et la mention

finale. Un relevé de notes sera disponible au secrétariat de la mention, avant la délivrance par le service de la scolarité du diplôme de master (en général vers le mois de mars de l'année suivante).

CALENDRIER PREVISIONNEL 2015-2016

Mardi 03 novembre 2015 : Réunion obligatoire de rentrée des étudiants du master Musique

Lundi 02 novembre 2015 : début des cours du 1^{er} semestre en M1 et en M2

Fin février 2016 : fin des cours du 1^{er} semestre en M1 et M2

Début mars : début des cours du 2^e semestre en M1 et M2

Fin juin : fin des cours du 2^e semestre en M1 et M2

Validation des enseignements en deux sessions (mars et juin)

LES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 / MASTER 2 :

SEMINAIRES DE TRONC COMMUN (OBLIGATOIRES) :

• **Musique et sciences sociales** (Esteban Buch, Violeta Nigro Giunta, Laure Schnapper) **M1 et M2**

1er et 3e lundis du mois de 15h à 17h du 16 novembre 2015 au 6 juin 2016

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce cycle de conférences se propose de présenter et de discuter les approches récentes de l'articulation entre musique, histoire et société. Qu'elles s'intéressent en priorité aux œuvres et aux compositeurs, à la réception critique, au rituel du concert ou encore aux institutions, les démarches des chercheurs invités convergent dans la considération de la musique comme une pratique culturelle, liée à des enjeux sociaux et politiques, autant qu'esthétiques et artistiques. Ainsi, sont invités à réfléchir sur les aspects théoriques et méthodologiques de leur travail des collègues provenant notamment de la musicologie, de l'ethnomusicologie, de l'histoire culturelle, de la sociologie des arts ou de la philosophie.

Salle 11 - 105 Bd. Raspail, 95006, Paris

Séance 1 - 16 novembre 2015 - Karine Le Bail (EHESS-CRAL) : « *A peina voce* : la voix et ses espaces au théâtre et à l'opéra, du XVIII^e siècle à nos jours »

Salle M. & D. Lombard - 96 Bd. Raspail, 75006, Paris

Séance 2 - 7 décembre 2015 - Michael Bull (University of Sussex): « The Sounds of Sirens: from Myth to Materiality ».

Séance 3 - 4 janvier 2016 - Elise Petit (Université Paris-Est Marne-la-Vallée): « Politiques musicales en Allemagne sous le IIIe Reich et dans l'après-guerre ».

Séance 4 - 18 janvier 2016 - Peter Szendy (Université Paris-Ouest) : « *Ordalies sonores* ».

Séance 5 - 1 février 2016 - Jean-Paul Olive (Paris 8 - Saint-Denis): « Strates temporelles et processus expressifs dans 'Le Pierrot Lunaire' »

Séance 6 - 15 février 2016 - Stéphane Leteuré (Université François-Rabelais, Tours) : « Faire du musicien un objet d'histoire : l'exemple de Camille Saint-Saëns dans ses liens avec le politique (1870-1921) ».

Séance 7 - 7 mars 2016 - Marie Buscatto (Université Paris 1 - Sorbonne) : « Aborder la musique dans une perspective genrée... pour mieux saisir le travail musical ».

Séance 8 - 21 mars 2016 - Eric Clarke (Oxford University) : « Hearing musical meanings: an ecological perspective ». **Attention : salle 7 – 105 Bd. Raspail, 75006 Paris**

Séance 9 - 4 avril 2016 - Melanie Wald-Fuhrmann (Max Planck Institute): « Musical taste: between sociology and psychology ».

Séance 10 - 2 mai 2016 - William Weber (California State University) : « From congratulatory to critical commentary: Haydn's French reception in the 1780s ».

Séance 11 - 23 mai 2016 - Ana María Ochoa Gautier (Columbia University) : **Titre à confirmer**

Séance 12 - 6 juin 2016 - Bilan des travaux des étudiants

• **Musicologie générale : écoute et analyse comparatives** (Laure Schnapper) **M1**
1er et 3e mardis du mois de 13h à 15h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 3 novembre 2015 au 7 juin 2016
(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂)

Ce séminaire de master 1, ouvert aussi aux autres étudiants, vise à donner des outils permettant l'analyse de différents types de musique. Fondé avant tout sur l'écoute, il permet de montrer les liens qui unissent des répertoires ordinairement analysés séparément par la musicologie et l'ethnomusicologie. Quelques séances sont aussi consacrées aux méthodes de recherche en musicologie.

SEMINAIRES 2015-2016 :

• **Arts de la performance et modes d'autorité de l'Asie du Sud à l'Insulinde : les figures du savoir (chanteur, musicien, opérateur, poète, danseur, acteur)** (Stéphane Khoury, Ingrid Le Gargasson, Tiziana Leucci, Jeanne Miramon-Bonhoure, Dana Rappoport)
Mardi de 10h à 18h (salle 662, Bât. Le France, 190-198 ave de France, 75013 Paris), les 8 mars, 12 avril et 10 mai 2016
(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

Les arts de la performance se déploient dans différents types d'environnement politique et socio-religieux. Qu'ils soient d'ordre chorégraphique, musical, théâtral, poétique – ou qu'ils combinent ces différents aspects -, ces arts de l'oralité contribuent à établir différents types de légitimité et se voient donc associés à des modes d'autorité.

Ce séminaire interdisciplinaire propose de questionner les liens entre les arts de la performance et les modes d'autorité dans les sociétés de l'Asie du Sud à l'Insulinde, dont le spectre se déploie des sociétés sans État aux États-nations, en passant par les royaumes concentriques hindo-bouddhiques et les sultanats. On abordera la question par le biais de la figure du spécialiste des arts de la performance, homme ou femme, musicien, danseur, acteur, barde ou orateur. Nommé tantôt gardien, tantôt maître, tambour ou gong, ce spécialiste est souvent considéré comme un médiateur entre différents mondes. Il est à la fois au service d'un pouvoir et investi lui-même d'une autorité qu'il s'agira de déterminer. On questionnera la nature des savoirs qu'il détient, les critères de son expertise ainsi que les modalités de légitimation et de transmission de ses techniques.

En faisant dialoguer des exemples empruntés à l'histoire avec ceux de l'époque contemporaine, on analysera la nature de l'efficacité artistique. En faisant dialoguer des exemples empruntés à l'histoire avec ceux de l'époque contemporaine, on analysera la nature de l'efficacité artistique elle-même, dans sa relation à l'affirmation, à la contestation ou à la validation d'une autorité par ces figures du savoir.

Conçu comme un espace de réflexion permettant de croiser des approches théoriques et méthodologiques complémentaires, le séminaire est mené en collaboration entre deux centres (CASE et CEIAS) s'articulera autour de trois journées d'étude thématiques. La matinée sera consacrée à un questionnement méthodologique tandis que l'après-midi sera dédiée aux communications de chercheurs et artistes invités.

Format : 24 h réparties en trois journées au premier semestre 2016.

Dates retenues :

Mardi 8 mars : Le savoir performatif et les critères de l'expertise (chanteur, musicien, orateur, danseur, acteur)

Mardi 12 avril : Les différents types de légitimation du savoir performatif (chanteur, musicien, orateur, danseur, acteur)

Mardi 10 mai : Modalités de transmission du savoir performatif (chanteur, musicien, orateur, danseur, acteur)

• **Atelier de lecture : ethnomusicologie et anthropologie de la musique** (Denis Laborde, Emmanuelle Olivier)

2^e mardi du mois de 13h à 16h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 10 novembre 2015 au 14 juin 2016

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Nous proposons de revenir sur quelques textes fondateurs de l'ethnomusicologie ou de l'anthropologie de la musique afin d'apercevoir la façon dont ces disciplines plurielles se sont consolidées dans leur diversité. Nous essaierons de mettre à jour quelques appuis théoriques qui font l'histoire de ces pensées de « la musique de l'autre » dans le monde occidental. Deux textes seront discutés lors de chaque session du séminaire. Ils seront fournis à chaque cours pour le cours suivant. Le programme sera disponible dans le courant du mois de septembre 2015.

●**Claude Debussy, compositeur de musique** (Rémy Campos)

Jeu de 14h à 18h (salle Maurice Emmanuel, CNSMDP, 209 av Jean-Jaurès 75019 Paris), du 19 novembre 2015 au 28 janvier 2016 (8 séances)
(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₂S₃)

Claude Debussy est très vite devenu après sa mort en 1918 un monument national. Mille fois visité tout au long du xx^e siècle par les artistes aussi bien que par les musicologues, en particulier à l'occasion des anniversaires de sa naissance (en 1962 et en 2012). Une biographie critique a été publiée par François Lesure en 2003. Toutes les œuvres majeures du musicien ont fait l'objet d'une et souvent de plusieurs analyses détaillées. Leurs rapports avec les productions d'autres domaines artistiques ont fait couler beaucoup d'encre. Que restera-t-il encore à découvrir qui n'ait pas déjà été plusieurs fois mis en lumière ?

Pour renouveler notre connaissance de Debussy, il faut peut-être moins approfondir toujours plus les thèmes canoniques qu'opérer sur eux un retour critique. Ainsi, la célébration convenue de la singularité du musicien peut se transformer en une réflexion sur les conditions dans lesquelles se fabrique l'originalité artistique. Il ne s'agit alors pas de contester le non-conformisme de Debussy mais plutôt de démonter les mécanismes de distinction mis en œuvre par le compositeur lui-même pour être perçu, dès les années 1890, comme un musicien à part.

C'est dans cette perspective que seront abordés plusieurs aspects de la pratique créatrice de Debussy : le renouvellement du métier de compositeur au moment charnière de la prise de pouvoir des avant-gardes ; la place problématique de la notion de genre (vieux pilier du système académique) dans les esthétiques émergentes ; l'invention d'une langue musicale individuelle selon un modèle qui se généralisera après 1945 ; les techniques d'analyse et de commentaire des œuvres au tournant du siècle ; etc.

●**Création musicale, World Music et diversité culturelle : Musique dans la ville** (Denis Laborde)

2e mardi du mois de 9h à 13h (salle 11, 105 bd Raspail 75006), du 10 novembre 2015 au 14 juin 2016
(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Le séminaire est consacré à l'étude des processus politiques qui tiennent ensemble la fabrication d'un « son de la ville » et les politiques d'urbanisme liées aux migrations : d'un côté, des lieux dédiés (salles de concert, philharmonies) et des conversions de friches industrielles (Le 104 à Paris, Nekatoenea à Saint-Sébastien, Kulturbrauerei ou Radialsystem à Berlin, le Point H[^]UT à Tours, la centrale électrique Silaharağa à Istanbul...); de l'autre, des

politiques qui tentent, à Aubervilliers comme à Marseille ou à Cologne, de faire de la musique un instrument qui crée du lien social et permette de dissoudre toute forme de communautarisme. Le séminaire travaillera à l'élaboration d'une approche pragmatiste d'analyse de cas tout en faisant l'histoire des études qui ont travaillé ce lien entre la musique et la ville. Au principe de cette démarche : l'impossible clôture des événements musicaux sur eux-mêmes et la nécessité de les étudier dans leur forme relationnelle. Nous nous efforçons de comprendre ces forces qui se déploient aujourd'hui dans nos cités pour faire de la diversité musicale un outil qui contribue à structurer à la fois nos espaces urbains et nos liens avec le monde d'une façon qui « permette à chacun de ne plus être le spectateur ou un laissé pour compte d'une histoire qui le dépasse mais d'en devenir, en tant que citoyen, un acteur à part entière » (Fondation de France, Projet Nouveaux Commanditaires).

• **Ecole de l'auditeur** (Fériel Kaddour)

Le mardi de 17h30 à 19h30 (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 29 septembre 2015

(48 heures = 12 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Comprendre le langage musical sans avoir accompli pour autant un cursus complet de solfège, appréhender les œuvres dans le détail de leur écriture et de leurs enjeux esthétiques sans pour autant savoir lire une partition, se constituer une culture musicale mise en perspective par des thématiques non circonscrites à la musique mais toujours nourrie du commentaire précis des œuvres : c'est ce que vise à développer ce séminaire d'initiation. Le langage musical y est analysé par l'écoute, au disque et au piano, tout en le faisant dialoguer avec les autres arts. Son but est de permettre à ses participants de devenir de meilleurs auditeurs, et de mieux insérer la musique dans leur culture générale. Ce séminaire est susceptible d'être validé au titre de master pour les étudiants inscrits dans un master autre que Musique.

Le premier semestre est centré, pour l'essentiel mais sans exclusivité, sur le répertoire du 18^{ème} siècle, et comprendra un module de plusieurs séances sur l'histoire de l'opéra. Le second semestre, aborde, pour l'essentiel mais sans exclusivité non plus, le répertoire du XIX^{ème} siècle, et comprendra un module de plusieurs séances sur l'histoire de la virtuosité instrumentale. Séminaire susceptible d'être suivi sur un seul semestre

• **Entre temple, scène et salon : la musique vocale en Angleterre, 1850-1900** (Christophe Dupraz)

Vendredi de 14h à 16h (salle Info 1, ENS, 15 rue d'Ulm, 75005 Paris), à partir du 2 octobre 2015

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

L'univers linguistique de la musique anglaise XIX^e siècle est paradoxal. D'un côté, les classes populaires sont incitées à s'adonner à une pratique du chant collectif qu'atteste la multiplication des sociétés chorales : on chante en anglais au temple comme à l'usine. Sur scène, en revanche, l'opéra italien – chanté en italien – jouit d'un quasi-monopole et les classes favorisées, au théâtre comme dans les salons, vouent un culte parfois idolâtre aux chanteurs du Continent. Le séminaire s'attachera à décrire la réalité sociale de la vie musicale anglaise du temps en mettant l'accent sur la lente prise de conscience de la nécessité pour l'Angleterre de se doter d'un opéra national, c'est-à-dire authentiquement « anglais ».

• **Esthétique et Théorie critique : l'enjeu musical** (Fériel Kaddour, Jacques-Olivier Bégot)

Un mercredi par mois de 10h à 13h (salle de Musicologie, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 14 octobre 2015. Le calendrier et le programme des séances suivantes seront communiqués à la rentrée.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Prenant appui sur les écrits musicaux d'Adorno, abordés sur le double registre d'une lecture conceptuelle et d'une appréhension musicale, les séances de ce séminaire se proposent d'explorer les multiples enjeux de cette pensée de la musique. Situés au carrefour de la philosophie, de la sociologie et de la critique musicale, les textes qu'Adorno a consacrés à Mahler, Schubert, Wagner, Berg ou Beethoven, pour s'en tenir à quelques points de repère, ouvrent de vastes perspectives qui communiquent avec d'autres versants de son esthétique, des Notes sur la littérature à la Théorie esthétique. Les écrits musicaux d'Adorno dessinent un modèle théorique qu'il peut également être fructueux de confronter avec d'autres conceptions de l'esthétique au sein de « l'école de Francfort », par exemple chez Benjamin, Marcuse ou encore Kracauer.

Destiné aux étudiants du DHTA et du Master Musique de l'EHESS, ce séminaire s'adresse également à toutes celles et à tous ceux (philosophes, littéraires, etc.) qu'intéressent les questions d'esthétique.

• **Ethnographier le sensible, restituer l'expérience** (Christophe Apprill, Kali Argyriadis, Sara Le Menestrel, Nicolas, Puig, Gabriel Segré)

3e mardi du mois de 10h à 13h (salle 12, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 17 novembre 2015 au 21 juin 2016

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Les terrains sur la musique et la danse ne tiennent pas nécessairement compte des dimensions sensibles de l'expérience. Dans ce séminaire, nous nous

intéresserons spécifiquement aux perceptions, aux émotions, aux sensations tant du point de vue des acteurs que des chercheurs.

L'observation participante est-elle la seule technique qui donne accès à ces dimensions ? Quel statut accorder à l'analyse des discours pour les éclairer ? D'autres méthodes sont-elles à explorer ? Anthropologie sonore, approche thérapeutique, utilisation du corps comme outil d'investigation ethnographique, apprentissage sur le temps long de savoirs acquis par l'exercice parfois professionnalisé d'un art musical ou dansé.

Nous tenterons ainsi de parcourir durant cette année le spectre des méthodes qui permettent de restituer la part sensible de l'expérience.

Programme :

17 novembre : Introduction

15 décembre : **Laura Fléty**, LESC, Université Paris Ouest Nanterre "La danse morenada : Savoirs kinesthésiques, expérience collective et dépassement de soi. (La Paz, Bolivie)"

Pour la grande célébration annuelle dédiée au saint patron catholique de la ville de La Paz (Bolivie), les danseurs de morenada exécutent une performance chorégraphique qui met en scène un collectif de personnages noirs aux masques et costumes opulents et chargés. Cette présentation s'attachera à saisir la nature de l'expérience corporelle des danseurs : endurance physique, contrôle des émotions, unisson gestuel. En s'intéressant aux techniques du corps, aux savoirs somatiques ainsi qu'aux sensations éprouvées par les danseurs à travers la mise en mouvement des costumes, la forte consommation d'alcool ou encore l'exécution répétée de formes chorégraphiques collectives, il s'agira d'appréhender le corps comme un véritable outil de connaissance et de porter un regard anthropologique sur la dimension sensible du langage dansé.

19 janvier : **Vincent Battesti** (CNRS, MNHN) et Nicolas Puig (IRD, URMIS) "Ça c'est le son de la société. Enquêter sur les perceptions sonores au Caire"

Nous avons cherché à recueillir des ambiances sonores et la description de ces sons et leurs commentaires par les habitants du Caire. Pour cela, nous avons équipé des habitants de cette mégapole — choisis plutôt parmi nos connaissances et informateurs habituels — de microphones stéréophoniques de type binaural et nous leur avons demandé d'effectuer un trajet routinier : du domicile au lieu de travail ou une course dans le quartier. Nous avons donc obtenu dans un premier temps des enregistrements sonores. Ces habitants ont ensuite été invités à décrire l'enregistrement de leur trajet (description que nous avons donc aussi enregistré). De ce matériel nous espérons démontrer

l'importance de la dimension acoustique dans la vie urbaine quotidienne du Caire (Égypte), la qualification des ambiances sonores par les habitants qui en sont finalement les producteurs.

Dans ce séminaire, nous détaillerons la méthode employée en relation avec le type de connaissance attendue.

16 février : **Tiziana Leucci**, CNRS, CEIAS "Le corps et sa mémoire : apprendre la danse en Inde du sud avec les anciennes danseuses/courtisanes et leurs maîtres.

"Dans mon intervention, j'analyserai le processus d'apprentissage de la danse avec les anciennes danseuses/courtisanes (devadāsī/rājadāsī) et leurs maîtres (naṭṭuvaṇār), tels que je l'ai appris sur le terrain en Inde du sud, en situation d'observation participante ou plutôt de 'participation observante'. Quand j'ai rencontré ces artistes (aujourd'hui très âgées, sinon disparues), elles ne pratiquaient plus la danse depuis des décennies suite à l'abolition de leur profession pour des raisons morales et politiques que j'expliquerai au cours de mon intervention. Pourtant, à la simple écoute de la musique, la mémoire corporelle des enchaînements de pas et de gestes leur revenait de manière étonnamment précise. Je souhaite ainsi réfléchir, avec les collègues et les étudiant-e-s participant-e-s au séminaire, aux différents aspects de cette mémoire du corps, par laquelle les 'patrimoines' artistiques familiaux et attachés à des temples sont restés inscrits malgré la complexité des trajectoires personnelles. Je me concentrerai aussi sur la transformation des techniques de ces formes chorégraphiques telles qu'elles sont transmises aujourd'hui dans les écoles privées et gouvernementales.

15 mars : **Carine Plancke**, Center for Dance Research, Université de Roehampton, LAS, "L'expérience sensible comme voie d'analyse des dynamiques dansées : transformations des danses au « Nouveau Rwanda »"

Depuis sa prise de pouvoir, mettant fin au génocide en 1994, le Front patriotique rwandais a programmé la création d'une nation unifiée qui entre dans la « modernité » tout en restant ancrée dans ses racines. Dans ce but, la revitalisation de l'héritage culturel, en particulier des danses dites « traditionnelles », est fortement soutenue. Cette présentation porte sur les transformations que connaissent les danses rwandaises sous l'impact de l'idéologie gouvernementale du « Nouveau Rwanda ». Elle focalisera sur la troupe de jeunes Inganzo Ngari, qui, actuellement, sert de modèle aux autres troupes au Rwanda et est régulièrement invitée par des instances gouvernementales. Elle se basera sur ma participation aux répétitions et aux performances de cette troupe et mettra celles-ci en rapport avec mon expérience comme membre de la troupe parisienne Mpore créé par une

danseuse formée avant le génocide. Elle examinera surtout comment mon expérience sensible, qui fut différente dans ces deux troupes, a été une voie d'accès importante pour discerner les transformations apportées par Inganzo. Dans la troupe Mpore, l'ouverture sensorielle et affective aux invitations corporelles des co-danseurs s'est révélée comme le fondement d'une danse réussie. Pour le cas d'Inganzo c'est plutôt la sensibilité à la forme que prend le corps dans chaque mouvement et son ajustement à celle des autres danseurs qui s'est avérée essentielle et qui m'a fait comprendre l'impact du besoin de créer une image visuelle forte du nouveau Rwanda.

12 avril : **Benoît Lesage**, médecin, chargé de cours à l'IFP (Psychomotricité) de Paris VI-Salpêtrière, Danse-thérapeute, "Du sensible et de sa perception dans la danse : quel travail ?"

La danse implique un travail du corps, qui peut s'entendre à deux niveaux : travail du corps constitué engagé dans une expressivité, mais aussi travail d'instauration du corps, toujours à construire. Apprendre à danser, c'est à première vue apprendre à effectuer des gestes en nuanciant leurs modalités (directions, amplitude, coordinations, temporalité, intensités, qualités de flux...). Cette effectuation motrice suppose un affinement sensoriel, travail de perception qui balaye un champ phénoménal vaste et divers. Il faut repérer et construire les perceptions du corps (proprioception), de l'espace, du temps, des partenaires... Pour en saisir l'unité, il faut considérer la corporalité: le sujet apparaît en créant son corps, dans une interaction constante. Or s'aventurer dans la perception du corps en relation, c'est aussi questionner le sens de soi, l'histoire qui l'a construit, le jeu relationnel et donc émotionnel. On comprend dès lors que ce que mobilise ce travail puisse prendre place dans un projet thérapeutique.

17 mai : **Arnaud Halloy**, Université de Nice Sophia Antipolis

7 juin : Synthèse

• **Exotisme et orientalisme dans la lyrique musicale anglaise, 1880-1930**

(Christophe Dupraz)

Vendredi de 14h à 16h (salle à préciser, ENS, 15 rue d'Ulm, 75005 Paris), à partir de février 2016

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Exotisme charmant des opérettes de Gilbert Sullivan (*The Mikado*), tableaux hauts en couleur de Ketèlbey (*In a Persian Market*), célébration de la puissance impériale chez Elgar (*The Crown of India*), intérêt philosophique pour l'Orient

dans les opéras de Holst (*Sita, Sāvitrī*), fascination pour la poésie orientale chez Bantock (mélodies sur des poèmes chinois et persans, mise en musique des *Rubāiyāt* d'Omar Khayyám) ou Amy Woodforde-Finden (*The Myrtles of Damascus, A Dream of Egypt*) : sans s'engager dans le débat suscité par l'ouvrage majeur d'E.W. Said, *L'Orientalisme*, le séminaire tentera d'identifier les différents niveaux auxquels les cultures extra-européennes nourrissent la musique anglaise des années 1880–1930 dans son inspiration poétique, ses références philosophiques et son langage musical.

•**Geste, instrument de musique, technologie** (Baptiste Bacot, Nicolas Donin)

2e et 4e vendredis du mois de 15h à 17h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 13 novembre 2015 au 10 juin 2016.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Le séminaire se consacre depuis 2011 à une thématique transversale, le geste musical, qui constitue un enjeu aussi bien pour la création contemporaine que pour l'histoire de l'interprétation et de la mise en scène (et, depuis une quinzaine d'années, pour la musicologie systématique).

Après une année d'interruption, le séminaire reprendra en se focalisant sur le rapport entre geste, instrument et technologie, trois notions explorées conjointement par de nombreux musiciens ces deux dernières décennies au sein d'esthétiques variées, à la faveur du développement de nouveaux objets, logiciels, interfaces. Comment mettre en valeur le geste « instrumental » lorsque la matière sonore est générée informatiquement ? Quelle place attribuer à l'électronique quand le geste est effectué sur un instrument traditionnel technologiquement augmenté ? Quels outils la musicologie peut-elle s'approprier pour rendre compte de phénomènes tout à la fois corporels, techniques et technologiques ?

Autour de la réévaluation du geste comme « paramètre » musical à part entière, se succéderont des exposés de travaux en cours des organisateurs du séminaire (en lien notamment avec [GEMME](#)), des bilans de recherches récentes réalisées par nos invités, et des séances pratiques avec la participation d'artistes invités.

•**Histoire culturelle de la danse** (Elizabeth Claire, Emmanuelle Delattre-Destemberg, Sophie Jacotot, Vannina Olivesi)

2e lundi du mois de 15h à 18h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 9 novembre 2015 au 13 juin 2016.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce séminaire propose d'explorer l'histoire des danses sociales et spectaculaires dans une perspective culturaliste, attentive à l'articulation et aux écarts entre les pratiques et les représentations. On étudiera les moments clés, grandes

figures et lieux de mémoire qui ont marqué l'historiographie de la danse ; la construction de la danse comme pratique sociale légitime et comme profession ; les lieux et la circulation des pratiques ; la danse comme construction des rapports entre les sexes et des identités de genre ; la question de l'auteur en danse. Une attention particulière sera accordée aux usages des sources dans l'historiographie de la danse : quels types de sources pour quelle histoire de la danse ? quelles méthodes spécifiques mobilise-t-on pour problématiser la distance entre l'historien et l'époque qu'il étudie, s'interroger sur l'anachronisme, et faire de l'écart historique un instrument heuristique ? enfin, quels enjeux scientifiques émergent lors de la reconstruction des pratiques et à l'occasion de leur mise en récit historique ?

•**Historiographie des Lumières** (Antoine Lilti, Silvia Sebastiani)

Vendredi de 11h à 13h (salle 3, RdC, bât. Le France, 190-198 av de France 75013 Paris), du 5 février 2016 au 27 mai 2016
(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

Nous étudierons, cette année, les débats historiographiques actuels sur le contexte mondial des Lumières, c'est-à-dire des liens que les Lumières, comme mouvement intellectuel et culturel, entretiennent avec l'expansion impériale européenne, avec l'évolution du commerce mondial, avec l'intérêt scientifique pour les sociétés non européennes, et, enfin, avec la conscience nouvelle de vivre dans un monde plus global. Le séminaire se déroulera en trois temps. Les premières séances seront consacrées à un état des lieux historiographique, donc à discuter des travaux récents, pour mieux comprendre les enjeux, les apports et les limites du « global Enlightenment ». Un deuxième ensemble de séances portera sur la découverte de Tahiti, les voyages de Bougainville et de Cook, leur impact sur la culture européenne. Nous nous concentrerons en particulier sur la présence à Paris du Tahitien Ahutoru et sur les réactions qu'elle suscite. Le troisième ensemble de séances étudiera la porosité des frontières entre humanité et animalité, une question qui est au cœur de la « science de l'homme » des Lumières, ainsi que des débats sur l'abolition de l'esclavage, dans la Grande Bretagne des années 1770. L'attention portera sur la dimension à la fois locale et impériale du rapprochement entre l'orang-outang et « l'homme sauvage », catégorie qui inclue l'Africain, l'Amérindien, ainsi que, au cœur de l'Europe, les « enfants sauvages » et les pauvres.

•**Histoire de la musique européenne au XIXe siècle : sources et collections**

(Cécile Reynaud)

Les jeudis de 16h à 18h (INHA, salle EPHE, 2 rue Vivienne 75002 Paris), à partir du 5 novembre 2015.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Histoire de l'enseignement de la musique

Edition critique, correspondance et *Mémoires* d'Hector Berlioz

•**Introduction à l'histoire de la musique par l'écoute des œuvres** (Karol Beffa)

Le mercredi de 17h à 19 h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance 30 septembre 2015.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₂S₃)

Ce séminaire est ouvert aussi bien aux spécialistes qu'aux non-spécialistes. La période étudiée va de Bach à nos jours. Il s'agira essentiellement de musique occidentale savante, mais il sera fait ponctuellement référence à des musiques extra-européennes. Il constitue par ailleurs une préparation à l'épreuve de commentaire d'écoute du concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique de Paris en classes d'érudition (esthétique, culture musicale, analyse, histoire de la musique...).

•**L'hellénisme : histoire, philologie, esthétiques** (Christophe Corbier, Théodora Psychoyou)

1er et 3e jeudis du mois de 13h à 15h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 5 novembre 2015 au 3 juin 2016. Exceptionnellement la séance du 5 novembre se déroulera en salle 2 (même heure, même adresse)

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

La musique de la tragédie grecque soulève de manière particulièrement sensible le problème du rapport que les Modernes, en Europe, ont entretenu avec la Grèce antique. Nous proposons une étude de cas dont l'objet sera d'étudier la place occupée par la musique dans les représentations de la tragédie grecque, forgées tant dans le champ scientifique que dans le domaine théâtral. Notre parcours nous mènera des premiers essais de restitution de la tragédie grecque jusqu'à l'époque contemporaine en passant par des jalons essentiels sans négliger les ouvrages oubliés ou méconnus. Nous interrogerons en particulier les notions de « reconstitution » et de « renaissance », et aborderons des problèmes musicologiques et dramaturgiques dans leurs rapports avec la parole et avec la voix (mise en musique du texte, fonction attribuée au chœur, étude du rapport entre les divers états de la science et l'imaginaire hellénique moderne).

• **L'orchestration** (Karol Beffa)

Le mercredi de 14h30 à 16h30 (salle de Musicologie, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris).
Première séance le 27 janvier 2016 (date à confirmer)
(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

Ce séminaire s'adresse aux étudiants soucieux d'approfondir leur connaissance de l'écriture pour diverses formations instrumentales, de la musique de chambre au grand orchestre. Après avoir abordé les particularités des différents instruments, on précisera leur fonction grâce à l'analyse : écriture pour cordes, pour vents, histoire de l'orchestration, depuis l'orchestre classique jusqu'à l'orchestre romantique et moderne.

• **La voix et ses espaces au théâtre et à l'Opéra : perception, cognition, interprétation (XVIII^e-XXI^e siècles)** (Karine Le Bail)

Mardi de 15h à 17h (salle 10, 105 bd Raspail 75006 Paris), les 12 janvier, 23 février, 22 mars, 12 avril, 10 et 24 mai et 14 juin 2016
(12 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

1. Séminaire [6 ECTS] les mardis (voir dates indiquées dans le planning) (salle 10, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 12 janvier au 14 juin 2016.

2. Atelier de recherche et de formation [6 ECTS] à l'Opéra Comique, sur deux sessions d'une semaine (mars et avril 2016) associant les étudiants à une réflexion menée par les équipes du théâtre sur un nouveau modèle de production lyrique autour de la création d'un opéra méconnu de Jacques Offenbach, *Fantasio*, mis en scène par Thomas Jolly. Avec une restitution finale dans le cadre d'une journée d'étude en présence des artistes (metteur en scène, dramaturge, musicologue associé, chanteurs...).

Quel est le lieu où réside la voix ? En quoi est-elle au-dedans et au-dehors du corps ? Que voudrait dire toucher sa voix ? Quel rôle joue la sensation de l'espace dans la perception et la mise en action de la voix au théâtre et à l'Opéra ? Dans quelle mesure l'invention des moyens techniques de reproduction sonore à la fin du XIX^e siècle et le nouveau paradigme de l'écoute médiatisée ont-ils fait éclater les cadres traditionnels de la réception de la voix, désormais "séparable" du corps ? Les nouvelles technologies de spatialisation de la voix invitent-elles à repenser la notion même de scène ? Ce nouveau séminaire de l'EHESS interroge la voix dans ses relations à l'espace – sa mise en matière, sa mise en lieu, sa mise en milieu – à travers une série de questions relevant de l'histoire, de la philosophie, de l'anthropologie, mais aussi de l'acoustique et des neurosciences. Durant cette première année, nous explorerons la notion de l'espace dans les réflexions théoriques

des philosophes et esthéticiens des 18^e-19^e siècle ; nous réfléchirons à l'appréhension de l'espace vocal dans les processus compositionnels, centrale avant le 19^e siècle, et à nouveau au cœur de la démarche de compositeurs contemporains et d'ensembles travaillant sur la musique ancienne (Graindelavoix, Vox Luminis, Pygmalion, Le Balcon). Certaines séances feront appel à des spécialistes de la voix (chanteurs, phoniatries, acousticiens).

• **Les compositeurs américains au XXe siècle** (Karol Beffa)

Le mercredi de 17h à 19h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris). Première séance le 27 janvier 2016
(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

Ce cours entend brosser un panorama de la musique américaine du siècle dernier, depuis la grande tradition symphonique américaine (Ives, Barber, Copland...) jusqu'aux minimalistes (Terry Riley, Steve Reich, Phil Glass...) et post-minimalistes (John Adams, Aaron J. Kernis...). Accessible aux étudiants de première année mais ouvert à tous, il tentera de cerner la notion de frontière entre musiques savantes et musiques populaires et s'intéressera à des musiques autres que les musiques de concert (opéra, comédie musicale, ballet, musiques de films...). Ce cours s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année dernière mais abordera d'autres répertoires et d'autres thématiques.

• **Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité** (Marc Chemillier)

1er et 3e mercredis du mois de 10h à 12h (salle du Conseil B, R-1, bât. Le France, 190 av de France 75013 Paris), du 18 novembre 2015 au 15 juin 2016. La séance du 6 janvier 2016 se déroulera en salle 015 (RdC, bât. Le France)
(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce séminaire s'intéresse aux savoirs techniques développés dans un contexte sans écriture, plus particulièrement aux savoirs musicaux relevant de l'ethnomusicologie. On entend par « modélisation » au sens large l'étude des principes de cohérence qui organisent ces savoirs et qui déterminent leur logique implicite. La question centrale qui se pose est de comprendre dans quelle mesure cette logique est consciente pour les experts des savoirs concernés. On envisagera différentes manières de mener l'enquête dans un contexte social donné. Certaines séances du séminaire seront ancrés dans de petites sociétés, en Afrique notamment, pour traiter de répertoires musicaux traditionnels et d'activités techniques, mais la partie principale du séminaire abordera la question générale de l'improvisation dans les pratiques musicales actuelles (jazz, musiques électroniques), du point de vue des savoirs qu'elle mobilise (rapport de l'anticipé et de l'imprévu) et des technologies qu'elle met en jeu (des instruments traditionnels aux dispositifs numériques). Le séminaire

présentera les résultats des recherches menées actuellement avec le logiciel ImproteK de modélisation et de simulation des savoirs de l'improvisation (<http://improtekjazz.org>). Aucune connaissance mathématique n'est requise.

• **Musicologie pour spécialistes. Enseignement technique niveau 1** (Fériel Kaddour)

Jeudi de 15h à 17h (salle de Musique, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 1^{er} octobre 2015

(48 heures = 12 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce séminaire est réservé aux élèves qui souhaitent s'investir dans une formation spécialisée en musicologie, en cursus principal ou en spécialité « mineure ». Il a pour but l'acquisition d'une connaissance à la fois technique et sensible du style dit « classique » (Haydn, Mozart, Beethoven). Il s'appuie tant sur l'analyse harmonique, la formation auditive que sur l'analyse des formes.

Il est indispensable, pour s'y inscrire, de savoir bien lire la musique, et d'avoir une formation musicale adaptée. N'hésitez pas à contacter Fériel Kaddour (Ferial.kaddour@ens.fr) pour en discuter si vous avez un doute sur votre niveau. Séminaire susceptible d'être suivi un seul semestre (sauf exception, il est nécessaire d'avoir suivi et validé le S1 pour s'inscrire au S2).

• **Musicologie pour spécialistes. Enseignement technique niveau 2** (Fériel Kaddour)

Jeudi de 17h30 à 19h30 (salle de Musique, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 1^{er} octobre 2015

(48 heures = 12 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce séminaire est réservé aux musicologues spécialistes, aux élèves qui souhaitent intégrer la musicologie dans leur parcours d'études, et aux élèves musiciens ayant un très bon niveau de solfège et d'analyse musicale. Il a pour but l'acquisition d'une connaissance à la fois technique et sensible du style dit « romantique » (Schumann, Liszt, Wagner, Brahms).

Séminaire susceptible d'être suivi un seul semestre (sauf exception, il est nécessaire d'avoir suivi et validé le S1 pour s'inscrire au S2).

• **Musique et interprétation** (Fériel Kaddour)

Dernier mercredi du mois de 9h30 à 13h (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm, 75005 Paris). Première séance le 30 septembre 2015.

(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄) Séminaire insécable

Il s'agira de réfléchir aux questions que soulève l'énigmatique statut de l'exécution instrumentale. Est-ce un témoignage circonscrit, déterminé par des

pratiques historicisées, dont l'histoire (facture instrumentale, évolution des techniques de jeu, histoire sociale du concert, de l'enregistrement, etc.) ne se confond pas avec celle des œuvres ? Ou est-ce au contraire un moment déterminant de l'existence du texte musical, dont l'écriture impliquerait, comme dans nul autre art, une forme de gestualité ? Cette réflexion s'attardera plus particulièrement sur deux notions : le geste de l'instrumentiste (histoire de sa technique, statut esthétique), et la notation du texte musical (sa compétence à "inscrire" l'œuvre, les problématiques qu'elle engendre quant à son écriture et à sa lecture).

Chaque séance sera composée de 2h de cours magistral, et d'1h30 aux contenus plus ouverts : cours d'interprétation à l'instrument, rencontre avec des musiciens, rencontres d'artistes non musiciens autour d'une thématique propre à la musique - discuter de "phrasé" ou de legato avec danseur, par exemple. Le rythme mensuel des séances implique de la part des auditeurs une préparation active entre chaque rencontre : lectures, préparation d'interprétations à l'instrument, etc. En revanche, la participation à ce séminaire n'est conditionnée par aucun pré-requis : on peut le suivre sans savoir lire une partition ni jouer d'un instrument.

• **Musique et politique au XXe siècle** (Esteban Buch)

Vendredi de 17h à 19h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 20 novembre 2015 au 3 juin 2016

(48 heures = 12 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Comme corollaire d'une enquête de plusieurs années sur la musique pendant la dernière dictature argentine, nous proposerons une réflexion à dominante théorique sur la notion de signification politique de la musique, avec une focale sur les rapports entre signification et émotion. Cela nous amènera à nous pencher autant sur un corpus de textes d'esthétique musicale que sur des propositions récentes émanant d'historiens, de sociologues et d'anthropologues. Nous poursuivrons ainsi un travail de critique et de synthèse des apports de la théorie critique, de l'herméneutique, de la narratologie musicale et de la théorie écologique de la perception. Ces discussions seront ponctuées par l'écoute et l'analyse d'un corpus d'œuvres et de pratiques musicales. Au-delà de ce fil conducteur, le séminaire est conçu comme un espace de présentation et de discussion de différentes recherches en cours sur l'histoire politique de la musique au XX^e siècle.

•**Musiques et globalisation. Techno-logiques de la création, de l'écoute, de la circulation et du stockage** (Emmanuelle Olivier)

Jeu de 11h à 13h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 3 mars au 23 juin 2016. Pas de séance les 10 mars et 14 avril 2016

(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

À l'heure où le numérique fait émerger de nouveaux modes d'écriture, d'écoute, d'échange, de circulation et de stockage des données, mais aussi de nouvelles formes d'autorité, d'économies et de types de relation au temps et au monde, une véritable mutation affecte les musiques produites au Sud. Jusqu'à présent, l'attention a surtout porté sur la question de la préservation du système de rémunération des artistes, des producteurs et des distributeurs par le droit d'auteur. En revanche, nous ignorons largement comment, dans des contextes moins industrialisés, des régimes créatifs se développent à l'heure du numérique. En outre, dans de nombreux pays, on observe que le numérique coexiste avec des technologies « obsolètes » telles la cassette analogique, le disque vinyle, ou le VHS. Malgré leur peu de visibilité dans les pays du Nord, ces technologies mixtes témoignent pourtant de savoirs et de savoir faire, mais aussi de filières industrielles que l'on pourrait qualifier d'alternatives, suggérant de véritables « voies souterraines de la mondialisation culturelle » (Mattelart 2011). Ce sont toutes ces questions que nous discuterons pour montrer comment les technologies « globalisées » de la communication donnent lieu à une grande diversité d'usages, au Nord comme au Sud.

•**Organologie et iconographie musicale** (Florence Gétéreau)

Mardi de 11h à 13h (salle 420, CNSMDP, 209 av Jean-Jaurès 75019 Paris), à partir du 6 octobre 2015. Dates fixées ultérieurement.

(48 heures = 12 ECTS M₁S₁ M₁S₂ M₂S₃ M₂S₄)

Ce cours hebdomadaire porte sur l'organologie occidentale à l'époque moderne et sur l'iconographie musicale européenne du XVI^e au XX^e siècle. Il aborde l'historiographie et les méthodes d'analyse et d'indexation des deux disciplines. En iconographie musicale, le cours traite ensuite des grands thèmes iconographiques (représentation de l'instrument, portraits de musiciens, ensembles, sujets religieux, mythologiques, sociologiques, symboliques, notamment les allégories). En organologie le cours porte sur les grands traités instrumentaux ; sur l'histoire des collections instrumentales de la Renaissance au XX^e siècle ; sur l'histoire sociale et technologique du métier de facteur. Il propose ensuite des monographies de facteurs et l'étude détaillée des familles instrumentales. Pour les deux domaines, les méthodes de catalogage sont présentées et expérimentées.

•**Qu'est-ce qu'un tube en musique classique ?** (Karol Beffa)

Le mercredi de 14h30 à 16h30 (salle des Actes, ENS, 46 rue d'Ulm 75005 Paris). Première séance le 30 septembre 2015
(24 heures = 6 ECTS M₁S₁ M₂S₃)

Pourquoi certaines œuvres acquièrent-elles une notoriété universelle ? Y a-t-il des succès éphémères, des succès longs à venir ? Ce cours, qui ne suppose aucun prérequis mais s'adresse également à des musicologues avertis, se propose de passer en revue et d'analyser certains des thèmes et des airs les plus connus du répertoire occidental classique, de Purcell à nos jours. On s'intéressera aux raisons de ce succès hors-norme (harmonie, mélodie, forme, conceptions de la répétition et de la reprise, adaptations cinématographiques...) et on s'interrogera sur la place de ces « tubes » dans la production de leurs auteurs. Ce cours s'inscrit dans le prolongement de celui de l'année dernière mais abordera d'autres répertoires et d'autres thématiques.

•**Stravinsky et le monde moderne** (Jonathan Cross)

Jedi de 14h à 18h (salle Maurice Emmanuel, CNSMDP, 209 av Jean-Jaurès 75019 Paris), du 4 février 2016 au 7 avril 2016 (7 séances)
(24 heures = 6 ECTS M₁S₂ M₂S₄)

Igor Fyodorovich Stravinsky (1882-1971) est probablement le compositeur le plus célèbre du xx^e siècle. Ce phare du modernisme a pourtant sans cesse évolué, autant dans sa musique que dans sa vie. Le premier objectif de ce cours est de replacer Stravinsky dans les contextes agités qu'il a traversés. Né en Russie, le musicien a passé la plupart de sa vie en exil : en Suisse, en France et aux États-Unis. Bien qu'il soit devenu rapidement un personnage cosmopolite, la Russie lui a toujours manqué. Le « crippling sorrow of estrangement » dont parle Edward Said dans le contexte de la littérature du xx^e siècle se retrouve également dans la musique de Stravinsky marquée par le sens de la perte et de la nostalgie. Fréquentant Diaghilev et le groupe *mir iskusstva* (le Monde des arts) à Saint-Petersbourg, Ramuz en Suisse, Joyce, Picasso ou Proust à Paris, plus tard Auden, Disney et Thomas à Los Angeles, Stravinsky a toujours vécu au centre du monde moderne. Pendant la guerre froide (en 1962), il est fêté par Kennedy à la Maison Blanche et reçu par la Ministre de la Culture à Moscou. Nous aborderons les enjeux posés par les sources et nous analyserons les contextes dans lesquels la musique de Stravinsky a vu le jour (la musique russe du xix^e siècle, les modernismes). Nous interrogerons les œuvres (« russes », « néo-classiques », « sérielles ») à travers l'analyse musicales, les esquisses et les représentations. Nous examinerons la réception de la musique de Stravinsky par des philosophes comme Adorno ou dans la musique des compositeurs qui le

suivent. Enfin, nous réfléchissons sur le patrimoine qu'a fini par constituer son esthétique formaliste.

SEMINAIRES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES NON-MUSICOLOGIQUES :

A choisir en fonction de la thématique envisagée, par période ou par discipline, dans les institutions suivantes :

EHESS (se référer au programme des séminaires de l'EHESS et au site ehess.fr) :

- Séminaires de la spécialité Histoire et civilisations
- Séminaires de la spécialité Sociologie générale
- Séminaires de la spécialité Ethnologie et anthropologie sociale
- Séminaires de la spécialité Arts et langages

EPHE (à titre indicatif. Se référer au programme des séminaires de l'EPHE sur le site ephe.sorbonne.fr).

SEMINAIRES DE MUSICOLOGIE SUPPLEMENTAIRES :

CNSMDP : Tous les enseignements dispensés au Département musicologie et analyse du Conservatoire de Paris sont détaillés (intitulés, noms des professeurs, durée des cours...) sur le site internet de l'établissement (<http://www.conservatoiredeparis.fr/nc/disciplines/>).

Ils peuvent être suivis (dans la limite des places disponibles) après une demande d'autorisation de suivi de cours conjointement adressée à Corinne Schneider (cschneider@cnsmdp.fr) et Sophie Rollin-Massey (srollin@ehess.fr).

- Histoire de la musique
- Analyse musicale
- Acoustique
- Ethnomusicologie

Journée d'études

« La musique et les sciences sociales : recherches émergentes »

8 AVRIL 2016

La journée d'étude annuelle du Master Musique de l'EHESS aura lieu le **8 avril 2016** (Salle M. & D. Lombard, 96 bd Raspail, 75006, Paris, 9h/18h30). Elle s'adresse aux étudiants de master et aux doctorants dont le travail de recherche est centré sur la musique et pensée dans une perspective interdisciplinaire (musicologie, sciences sociales, histoire, esthétique, etc.). L'accent est mis sur les aspects épistémologiques et méthodologiques de la construction de l'objet « musique ».

Cette journée a été conçue dans le but d'accompagner les recherches menées par les participants dans le cadre de la préparation de leur mémoire ou de leur thèse. Elle leur fournit l'occasion de confronter les méthodologies et les pistes réflexives et de les soumettre au regard de spécialistes. En outre, cette journée est résolument interdisciplinaire, ayant pour objectif de faire dialoguer des approches divergentes au sein des différents panels. Finalement, au cours des six dernières années, cette journée est devenue un événement clef pour connaître les travaux sur la musique émergents au sein des sciences sociales.

Un atelier préparatoire d'une demi-journée qui aura lieu en février réunira, par groupes de travail, les intervenants sélectionnés. Chaque groupe de travail, composé de deux ou trois intervenants réunis autour d'axes de recherches et d'enjeux épistémologiques communs, constituera un panel à venir de la journée. Durant l'atelier, les participants seront amenés à confronter leurs démarches disciplinaires, leurs terrains et leurs méthodologies.

L'événement se conformera au format classique d'une journée d'étude universitaire : trois à quatre panels, composés de deux ou trois communications, suivies d'une synthèse et d'une discussion finale modérées par un intervenant spécialiste des problématiques soulevées au sein de chaque groupe.

Organisation : Violeta Nigro-Giunta, Nicolo Palazzetti, Claire Clouet

Contact : je.musique.ehess@gmail.com

HORAIRES ET LIEUX DES ENSEIGNEMENTS :

La source d'information la plus fiable donnant les jours, lieux et horaires des séminaires est le site de l'EHESS. Il est en effet mis à jour régulièrement par le service des enseignements.

Pour y accéder, procéder comme indiqué ci-dessous :

1- cliquer sur : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/>

2- cliquer ensuite sur « Par mentions et spécialités » puis sur « Musique » afin de trouver les séminaires rattachés à la mention.

3- lorsque vous connaissez le nom de l'enseignant, l'index par enseignants vous permettra de trouver tous les séminaires de cet enseignant.

4- en cliquant sur le lien <http://www.ehess.fr/planning>, vous pourrez vérifier quotidiennement l'adresse et la salle où a lieu le séminaire souhaité.

AIDES FINANCIERES

Aide au terrain

Le conseil pédagogique de la formation peut accorder, dans la limite des crédits disponibles, des aides financières modestes (participation aux frais de transport uniquement) pour effectuer un travail de terrain directement relié à la recherche de l'étudiant. Le dossier, constitué d'une demande motivée (avec coût du transport) de l'étudiant ainsi que d'une lettre de soutien de son tuteur, doit être déposé au secrétariat. Une seule aide sera attribuée, par étudiant, au cours de sa formation de master.

Le contrat doctoral

Le décret du 23 avril 2009 précise le statut de « doctorant contractuel » et fixe les conditions d'application du nouveau contrat doctoral.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de trois ans, destiné aux étudiants ayant obtenu le diplôme de master et ayant en vue la préparation d'un doctorat.

Notre formation dispose à ce jour d'un contrat doctoral.

Pour se porter candidats, les étudiants (inscrits à l'EHESS ou venant d'un autre établissement) doivent avoir soutenu leur mémoire en juin ou début septembre

et obtenu la mention « Très bien ». Les dossiers, comprenant un projet de thèse de 10 pages maximum (avec bibliographie), les deux rapports de soutenance du mémoire, une lettre de soutien du directeur de thèse et un CV, doivent être déposés au secrétariat.

Ils sont examinés par le conseil pédagogique de la formation qui, après audition des candidats éligibles, établit un classement et le soumet au Conseil de l'École doctorale.

ANNEXES : FICHES MODELES

Vous trouverez ci-après les modèles des imprimés à retirer au secrétariat de la mention ainsi que le texte du Recours contentieux administratif.

- Choix des séminaires Master 1
- Choix des séminaires Master 2
- Charte du tutorat

SPECIALITE MUSIQUE

Responsable : Esteban Buch

PARCOURS PEDAGOGIQUE : CHOIX DES SEMINAIRES

MASTER 1

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Mail :

Tél :

Nom du tuteur :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Enseignant	Volume horaire	Crédits
Séminaire obligatoire obligatoire	<i>Musique et sciences sociales</i>	E.Buch L.Schnapper	24	6
	<i>Musicologie générale : écoute et analyse comparatives</i>	L.Schnapper	24	6
Séminaires de spécialisation			24	6
			24	6
			24	6
Séminaires non musicologiques			24	6
			24	6
			24	6
Séminaires libres			24	6
			24	6
				60

Un projet de recherche sera remis au tuteur pour le passage en M2

Signature de l'étudiant

Signature du tuteur

SPECIALITE MUSIQUE

Responsable : Esteban Buch

PARCOURS PEDAGOGIQUE : CHOIX DES SEMINAIRES

MASTER 2

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Mail :

Tél :

Nom du tuteur :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Enseignant	Volume horaire	Crédits
Séminaire obligatoire	<i>Musique et sciences sociales</i>	E.Buch L.Schnapper	24	6
Séminaires de recherche dans la spécialité dont celui du tuteur			24	6
			24	6
Séminaires de recherche dans une autre mention ou autre institution			24	6
			24	6
Journée d'études				6
Rédaction du mémoire				24
				60

Signature de l'étudiant

Signature du tuteur

CHARTRE DU TUTORAT

Afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant et l'étudiant, doit être retournée au secrétariat de la formation en même temps que la fiche individuelle des séminaires.

1 - Le tuteur conseille l'étudiant dans le choix des séminaires et des enseignements en suivant attentivement les recommandations qui figurent dans la brochure de la formation. Il assure la coordination avec les autres enseignants impliqués dans la formation de l'étudiant.

2 - Pour être tuteur (de M1 ou de M2) ou directeur de mémoire, il faut assurer, seul ou en collectif, un enseignement validable à l'EHESS, sauf exception justifiée.

3 - Le tuteur s'engage à ne pas encadrer un nombre excessif d'étudiants de manière à assurer un suivi pédagogique de leur travail dans des conditions satisfaisantes (ne pas dépasser cinq étudiants par année semble raisonnable).

4 - L'étudiant suit assidument les enseignements de sa formation sauf cas particulier connu de son tuteur et agréé par le Conseil pédagogique.

5 - L'étudiant et le tuteur se rencontrent au moins quatre fois dans l'année : au moment de l'inscription ; à la fin du premier semestre ; et à deux reprises à l'occasion de la préparation des mémoires, projets, etc.

a. Ils établissent ensemble clairement les différentes étapes de la production du mémoire, notamment du type de rendu attendu en M1 en accord avec les recommandations spécifiques à chaque mention et les modalités d'encadrement de la rédaction du mémoire.

b. Ils s'engagent tous deux à respecter les dates et horaires de rendez-vous fixés conjointement.

6 - Le tuteur rappellera à l'étudiant :

a. que le plagiat est sévèrement sanctionné ;

b. qu'il est indispensable de consulter la brochure de la formation et le calendrier portant sur la date de remise des travaux.

7- Si le tuteur estime que l'étudiant n'a pas une compétence suffisante en langue française, il demande à l'étudiant de s'inscrire au cours de français langue étrangère; un certificat d'assiduité est alors exigé en fin d'année.

Date :

Nom de l'étudiant :

Signature :

Nom du tuteur-directeur :

Signature :

RECOURS CONTENTIEUX

« Vous pouvez former un recours administratif gracieux auprès du Président de l'École, ou hiérarchique devant le Ministre de l'Enseignement Supérieur. Ce recours doit être présenté dans un délai de deux mois à partir de la date d'affichage du procès verbal proclamant les résultats si vous envisagez de former ultérieurement un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours administratif.

Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former le recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois de votre recours gracieux, vous disposez de deux mois à compter de la notification de cette décision pour former le recours contentieux.

Vous pouvez également formuler directement un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Paris dans les deux mois qui suivent la notification de la présente décision. »

LE DOCTORAT MUSIQUE, HISTOIRE, SOCIÉTÉ

PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doctorale à vocation interdisciplinaire, articulant les approches analytiques, historiques et sociologiques de la musique, regroupe des enseignements et des centres de recherche associant l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), l'École Normale Supérieure (ENS) et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). L'idée de base mise en œuvre dans cette formation doctorale est triple :

- offrir aux étudiants de musicologie une ouverture vers les sciences sociales ;
- offrir aux étudiants venant de l'histoire et de la sociologie des compléments de formation en analyse et technique musicales ;
- contribuer à la constitution d'un espace de formation internationale en musicologie.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :

Michael WERNER – werner@ehess.fr

Conseil pédagogique :

Esteban **BUCH** • Denis **LABORDE** • Karine **LE BAIL** • Emmanuelle **OLIVIER** •
Laure **SCHNAPPER** • Patrice **VEIT** • Michael **WERNER**

Secrétariat de la spécialité :

Sophie ROLLIN-MASSEY

Bureau 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris

☎ 01 53 63 51 10 - srollin@ehess.fr

Permanence : du lundi au vendredi de 14h à 17h

CONDITIONS D'ADMISSION – INSCRIPTIONS

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent, mais le Conseil pédagogique prend aussi en compte les cas particuliers (notamment les interprètes et les praticiens de la musique).

Chaque candidat doit constituer un dossier comprenant un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages ainsi qu'un curriculum vitae. Le cas échéant, une formation spécifique, musicale ou autre, pourra être demandée.

Outre le projet, le dossier comporte un formulaire d'inscription à télécharger sur le site de l'EHESS (www.ehess.fr) du 15 mai au 23 octobre 2015 qui, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées (dont une charte des thèses), est à adresser au secrétariat de la formation doctorale (date limite de dépôt : le **9 novembre 2015**).

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de recherche pressenti, est soumis au Conseil pédagogique de la formation doctorale et à la Commission des doctorats de l'EHESS.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (391€ et 5.10 € de médecine préventive) ; le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants est de 215€.

Lorsqu'un candidat choisit un directeur de thèse appartenant à un établissement partenaire (ENS, EPHE, CNSMDP), celui-ci sera **codirecteur** (formulaire de **Demande de codirection de thèse** à réclamer au service de la scolarité de l'EHESS). Un directeur de thèse principal, appartenant obligatoirement à l'EHESS, sera précisé sur la *Demande de codirection*.

SCOLARITE

La durée réglementaire de préparation du doctorat est de trois ans. Une inscription administrative doit être effectuée pour chaque année d'études ; ces inscriptions doivent être consécutives.

Lorsque, pour une raison ou une autre, un candidat n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, il doit obligatoirement se réinscrire jusqu'à la soutenance de sa thèse.

Le service de la scolarité transmet automatiquement les dossiers de réinscription aux doctorants, par voie postale, après avoir obtenu l'accord du directeur de thèse.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, Conseil pédagogique, Commission de la scolarité) pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

La formation se déroule essentiellement dans les centres de recherche auxquels les doctorants sont affectés ainsi qu'à travers les séminaires de recherche, les journées d'études et les colloques organisés par les enseignants-chercheurs et doctorants de la formation doctorale. Les établissements partenaires sont associés à l'encadrement des doctorants.

Il est vivement conseillé aux doctorants de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

A la fin de l'année préparatoire, les étudiants doivent remettre à leur directeur un texte présentant le bilan de leur travail ainsi qu'un nouveau projet de thèse. Le directeur jugera alors des progrès accomplis par l'étudiant et l'autorisera, ou non, à demander son admission en doctorat. Un nouveau dossier d'inscription devra alors être constitué.

FLE (Français Langue Etrangère)

Les cours de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale - dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants. »

Pour plus de renseignements, consulter : bdl.hypotheses.org

COTUTELLE DE THESE

L'objectif est de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

La préparation de la thèse dans le cadre d'une cotutelle implique l'inscription simultanée, en première année de doctorat, à l'EHESS et dans une université

étrangère. Le candidat partage son temps d'études d'égale manière dans les deux établissements ; il a un directeur de thèse dans chacun d'eux. Le doctorant doit constituer à l'avance une convention de cotutelle, dans laquelle il indique le lieu choisi pour la soutenance (unique) de sa thèse, ce qui détermine la langue de rédaction et de soutenance. Un résumé oral et écrit dans la langue de l'autre pays est également exigé. Toute thèse de doctorat soutenue à l'EHESS doit être rédigée et soutenue en langue française. A l'issue de la soutenance, chaque établissement délivre à l'impétrant son propre doctorat.

Pour plus d'information, contacter le service de la scolarité.

DEPOT ET SOUTENANCE DE THESE

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS après examen et avis favorable des deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces derniers sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat. Ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Peuvent être désignés pour établir des rapports préalables à la soutenance d'une thèse de doctorat : les professeurs d'université et assimilés (exerçant en France ou à l'étranger), les docteurs d'État et les titulaires de l'habilitation à diriger des recherches. Les enseignants et/ou chercheurs retraités peuvent être rapporteurs.

Les candidats doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs désignés et un autre au service de la scolarité.

Lorsque l'autorisation de soutenance est prononcée, les candidats remettent au service de la scolarité un résumé de leur thèse en dix exemplaires (une feuille recto-verso maximum) et trois exemplaires brochés du mémoire de thèse. Ils fournissent également un exemplaire à chaque membre du jury.

Le jury est désigné par le président de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse. Il comprend au moins trois membres, et huit au maximum, parmi lesquels le directeur de thèse ou de travaux. Il est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'établissement et à l'École doctorale du candidat, et choisies en raison de leur compétence scientifique. La moitié du jury, au moins, doit être composée de professeurs ou assimilés ou d'enseignants de rang équivalent. Les membres du jury désignent parmi eux un président et, le cas échéant, un rapporteur. Le président doit être un professeur (ou assimilé ou un enseignant de rang équivalent), en activité. Le directeur de thèse ne peut présider le jury ni être rapporteur.

La soutenance est publique. L'admission éventuelle, après délibération du jury, donne lieu à l'attribution de l'une des mentions suivantes : honorable, très honorable, très honorable avec félicitations. Le président du jury établit un rapport de soutenance, contresigné par l'ensemble des membres du jury. Il établit d'autre part un formulaire signalant si la thèse peut être reproduite (microfichage) en l'état, ou exige des corrections de forme préalables à cette reproduction.

Les thèses soutenues à l'EHESS sont pour l'essentiel consultables à la bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'Homme (54 bd Raspail 75006 Paris) et à la bibliothèque de l'Université Paris III.

ENSEIGNANTS DE L'EHESS HABILITES A DIRIGER DES THESES

Esteban **BUCH**, CRAL

buch@ehess.fr

Marc **CHEMILLIER**, CAMS

chemilli@ehess.fr

Jean-Louis **FABIANI**, CESPra

fabiani.jean-louis@wanadoo.fr

Denis **LABORDE**, Centre Georg Simmel

dlaborde@msh-paris.fr

Emmanuel **PEDLER**, Centre Norbert Elias

emmanuel.pedler@univ-amu.fr

Dana **RAPPOPORT**, CASE

danarapp@cnr.fr

Laure **SCHNAPPER**, Centre Georg Simmel

flender@ehess.fr

Patrice **VEIT**, Centre Georg Simmel

patriceveit@web.de

ÉQUIPES D'ACCUEIL DE L'EHESS

- Centre de recherches sur les Arts et le Langage (CRAL), 96 bd Raspail 75006 Paris
- Centre Georg simmel – Recherches franco-allemandes en sciences sociales, 96 bd raspail, Bât « Le Corbusier » 75006 Paris
- Centre d'analyse et de mathématique sociales (CAMS), 190 av. de France 75013 Paris
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail 75006 paris
- Centre Norbert Elias , 2 rue de la Charité 13002 Marseille
- Laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, 52 rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris

AIDES AUX DOCTORANTS

La bourse Aires Culturelles

Des aides à la mobilité internationale pour le financement de séjours de recherche de courte durée (3 à 12 semaines) à l'étranger sont proposées. L'appel d'offre est lancé courant février. Cette bourse ne peut être accordée qu'une fois pendant la durée de la thèse, par contre elle est cumulable avec les autres aides de l'École doctorale et de la commission de scolarité. L'étudiant dont la demande n'a pas abouti peut représenter son dossier l'année suivante.

Les colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études

L'École doctorale de l'EHESS peut proposer une aide financière, après examen des dossiers, pour la participation à des colloques internationaux (uniquement les frais de transport) ou l'organisation de Journées d'études. Il y a une session en mai. Les étudiants sont informés par mail en cours d'année par le secrétariat.

Des aides financières pour des recherches « sur le terrain » peuvent être demandées au laboratoire d'accueil dont dépend le doctorant - limitées en fonction du budget du laboratoire - ainsi qu'à la Commission de la scolarité (se renseigner auprès du Service de la scolarité).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Accès à l'informatique

Tout étudiant inscrit à l'EHESS a droit à l'ouverture d'un compte de messagerie, ou **compte informatique**. Ce compte permet d'accéder aux services numériques de l'EHESS (Espace Numérique de Travail, ENT) et à la liste de diffusion des étudiants inscrits à l'EHESS ; l'abonnement à cette liste de diffusion donne accès à des informations de nature pédagogique et administrative. Il est conseillé aux étudiants de consulter régulièrement leur messagerie EHESS.

En cas de problème sur l'activation des comptes informatiques, écrire à compte.informatique@ehess.fr ou s'adresser au bureau 754, 190 av. de France (se munir de la carte d'étudiant).

La salle informatique, située au 105 bd Raspail (sous-sol), est ouverte du lundi au vendredi inclus, en libre service, aux étudiants de l'EHESS :

- du 15 juillet au 31 août de 09h à 18h
- du 1^{er} septembre au 13 juillet de 09h à 20h

Fermeture annuelle de Noël au Nouvel An

Responsable : Alain FLAGELLE

Tél : 01.53.63.51.36

Pour toute information sur l'équipement disponible et la réglementation liée à l'utilisation de ce matériel, il faut contacter le Centre de Ressources Informatiques (CRI).

Abonnement de l'EHESS aux ressources documentaires électroniques

La Direction informatique a mis en place un Environnement Numérique de Travail (ENT) permettant notamment aux étudiants de l'EHESS de disposer d'outils performants pour mieux communiquer, s'informer, se documenter et travailler en collaboration.

L'accès aux ressources documentaires CAIRN, JSTOR, BiblioSHS ainsi qu'au logiciel de bibliographie Refworks et à Moodle est possible à tous les étudiants après activation de leur compte de messagerie EHESS.

Pour accéder à l'ENT, il faut se connecter sur la page d'accueil de l'EHESS et cliquer sur ENT en haut à gauche : il suffit d'entrer les identifiants (login + mot

de passe) du compte informatique, délivrés en même temps que la carte d'étudiant.

Espace Étudiant

Une salle est mise à la disposition des étudiants de l'EHESS au 96, boulevard Raspail (rez-de-chaussée, bâtiment à droite en entrant). Ils y trouveront un espace de travail (avec accès wifi) et un espace de détente et de restauration (équipé de deux canapés, d'une machine à café et d'un micro-onde).

Cet espace est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h, et le samedi de 9h à 13h.

Association des étudiants de l'eheSS (æheSS)

Fondée en 2009, l'Association des étudiants de l'EHESS (ÆHESS) est une plateforme de rencontres et d'échanges au service de l'ensemble des étudiants de l'EHESS. Sa vocation est d'aider les étudiants à réaliser leurs projets en matière de loisirs, d'échange intellectuel et d'insertion professionnelle.

Association des étudiants de l'EHESS

96, boulevard Raspail, 75006 Paris

Tél : 01.53.63.56.57

Email : ae@ehess.fr

Service de l'Information et des Mobilités Internationales des étudiants (SIMI)

Information et gestion de certains dossiers concernant la mobilité internationale des étudiants

- Programme Erasmus
- Bourses d'aide à la mobilité du Conseil Régional d'Ile-de-France (AMIE)
- Bourses de Master Ile-de-France
- Bourses Eiffel
- Echanges avec l'Université de Chicago
- Autres programmes de mobilités (non financés) dans le cadre des coopérations internationales de la DDR

Toutes les informations sur ces programmes sont publiées sur le portail étudiant dans la rubrique « Mobilité et cursus internationaux » et « Etudiants étrangers ».

Service de l'Information et de la Mobilité Internationale Etudiante :

Nina RIPARI : nina.ripari@ehess.fr

Tél : 01.49.54.26.93

190-198 avenue de France 75013 Paris

Email programme Erasmus : erasmus-fparis057@ehess.fr

Portail étudiant : <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

Il est conseillé aux étudiants de **consulter régulièrement au cours de l'année le panneau d'affichage du secrétariat de la formation**, bureau 7, 105 bd Raspail et de signaler tout changement d'adresse mail et postale au secrétariat.

Interruption des cours :

Vacances de Noël : 19 décembre 2015 au 04 janvier 2016 au matin

Vacances de Printemps : 16 avril au 02 mai 2016 au matin

Notes

Notes

